

SERVICES PERISCOLAIRES

GRILLE TARIFAIRE AU 03/09/2018

(Délibération du 03 juillet 2018)

Libellé	Tranche A QF ≤ 530	Tranche B 530 < QF ≤ 830	Tranche C 830 < QF ≤ 1340	Tranche D QF > 1340	Hors commune
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	30%
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE					
Horaire long Arrivée avant 7h45 Départ après 17h30	1,60 €	1,88 €	2,13 €	2,34 €	2,77 €
Horaire court Arrivée après 7h45 Départ avant 17h30 et garderie du Mercredi midi	1,20 €	1,40 €	1,59 €	1,75 €	2,07 €
MERCREDIS LOISIRS					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	45%
½ journée	3,22 €	3,78 €	4,29 €	4,72 €	6,23€
Journée	6,34 €	7,44 €	8,46 €	9,30 €	12,26 €
RESTAURANT SCOLAIRE					
Modulation	-25%	-12%	0%	10%	40%
Repas enfants	2,59 €	3,03 €	3,45 €	3,79 €	4,83 €
Repas adultes	6,45 €				

Toute absence en mercredi loisirs et au restaurant scolaire, non justifiée par un certificat médical ou un motif familial grave, entraînera le versement d'une indemnité de désistement égale à 50 % des sommes dues.

Toute fréquentation des mercredis loisirs et du restaurant scolaire, non précédée d'une inscription dans les délais prescrits, fera l'objet d'une majoration de 50 % du tarif applicable à la famille.

LOUVERNÉ, le 10 juillet 2018

Le Maire,
Alain BOISBOUVIER

